

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 246 publiée le 3 septembre 2010

NOUVEAU SONDAGE EXCLUSIF OUTRE MANCHE : LA GRANDE-BRETAGNE, AVENIR DE LA LITURGIE CATHOLIQUE ?

Du 16 au 19 septembre, le Saint-Père se rendra en visite apostolique en Écosse et en Angleterre pour la béatification du cardinal Newman, prêtre et théologien anglican converti au catholicisme.

À l'occasion de ce voyage très attendu Outre-manche, et à l'instar de ce que Paix liturgique a déjà réalisé lors du récent déplacement du Saint-Père au Portugal, un nouveau sondage sur la réception du Motu Proprio *Summorum Pontificum* par les catholiques britanniques a été commandité pour le compte de notre mouvement.

I - UN CONTEXTE PARTICULIER

Depuis le schisme anglican au XVIème siècle, la religion catholique occupe en Grande-Bretagne une place singulière. Jusqu'au XIXème siècle, l'Église y était institutionnellement opprimée, le catholicisme étant notamment considéré, par le pouvoir comme par le peuple, comme antinational.

À la suite du *Catholic Relief Act* de 1829, le catholicisme put de nouveau s'organiser librement, surtout après le bref pontifical de 1850 rétablissant la hiérarchie catholique dans le pays. Depuis cette époque, qui est celle du cardinal Newman, le catholicisme britannique a exercé une influence remarquable sur les milieux intellectuels et culturels insulaires, produisant des figures aussi singulières que Chesterton et Tolkien notamment, mais sans engendrer de retour massif des fidèles anglicans vers Rome.

En 1971, c'est d'Angleterre qu'est venue la première action d'envergure en défense de la liturgie traditionnelle, à travers la pétition signée par des dizaines de personnalités dont la romancière Agatha Christie (bien que non catholique). Une action récompensée par l'octroi immédiat d'un *indult*, appelé familièrement « *Indult Agatha Christi* », dont nous publions, en fin de lettre, le texte intégral.

Cet *Indult* - sur le mode classique d'une « réponse » adressé en l'espèce par la Congrégation pour le Culte divin au cardinal Président de la Conférence des Evêques d'Angleterre et Pays de Galles - prévoyait la possibilité pour « certains groupes de fidèles à des occasions particulières » de célébrer "selon le missel de 1965".

Malgré l'importance de ce texte dans l'histoire de la défense de la liturgie traditionnelle de l'Église (il établissait un « précédent », ce qui est très important dans le mode d'agir de la Curie romaine : il sera constamment cité dans la vue du Motu Proprio de 1988), le « peu d'empressement » de la hiérarchie épiscopale britannique à l'appliquer (déjà en 1971...) l'a privé d'effets et a fait que la situation des fidèles anglais, gallois et écossais attachés à la liturgie traditionnelle a fini par ressembler de plus en plus à celle connue sur le continent : dédain et marginalisation.

Une situation que le Motu Proprio de 2007 n'a pas encore renversée, en dépit des ouvertures faites par certains nouveaux prélats britanniques et de l'activité des mouvements de laïcs, au premier rang desquels la *Latin Mass Society* qui multiplie les séminaires de formation des prêtres à la forme extraordinaire.

On observe néanmoins un certain bouillonnement à la veille de la visite pontificale, entretenu par la constitution apostolique *Anglicanorum Cœtibus* établissant des Ordinariats personnels pour les anglicans entrant en pleine communion avec l'Église. Ce texte, nouveau fruit de la générosité de Benoît XVI, offre en effet une espérance aux fidèles anglicans ne se reconnaissant plus dans l'évolution récente de la Communion anglicane, qui n'en finit pas de céder aux pressions qui lui sont faites sur l'ordination des femmes, l'admission aux « ordres » d'homosexuels actifs, alors qu'elle paraissait jusque-là plus près de Rome que les autres communautés protestantes. C'est dans ce contexte singulier, et alors que le Souverain Pontife est la cible régulière des nombreux groupes de pression ayant accès aux médias anglais, et qui n'hésitent pas devant les provocations les plus éhontées (on parle de rien moins que de mettre le Pape en prison !), que Paix liturgique a

souhaité mesurer la connaissance que les catholiques de Grande-Bretagne ont du Motu Proprio Summorum Pontificum et l'appréciation qu'ils en font.

II - LES RÉSULTATS

Voici les résultats de ce sondage, réalisé en ligne du 21 au 28 juin 2010 par Harris Interactive auprès de 800 catholiques britanniques issus d'un échantillon de 6153 personnes âgées de 18 ans et plus.

Question n°1 : Assistez-vous à la messe ?

Chaque semaine : 24,3%

Tous les mois : 7,8%

Pour les grandes fêtes : 10,1%

Occasionnellement (mariages...) : 45,6%

Jamais : 12,3%

Question n°2 : Le pape Benoît XVI a rappelé en juillet 2007 que la messe pouvait être célébrée à la fois sous sa forme moderne dite « ordinaire » ou « de Paul VI » - en anglais, le prêtre faisant face aux fidèles, la communion étant reçue debout - et sous sa forme traditionnelle dite « extraordinaire » ou « de Jean XXIII » - en latin et grégorien, le prêtre tourné face à l'autel, la communion reçue à genoux. Le saviez-vous ?

Oui : 39,4%

Non : 60,6%

Question n°3 : Considéreriez-vous comme normal ou pas normal si les 2 formes liturgiques devaient être célébrées régulièrement dans VOTRE paroisse ?

Normal : 44,9%

Pas normal : 21%

Ne se prononcent pas : 34,1%

Question n°4 : Si la messe était célébrée en latin et grégorien sous sa forme extraordinaire plutôt que dans celle dite ordinaire en anglais, y assisteriez vous ?

Réponses de l'ensemble des catholiques :

- 15,6% y assisteraient chaque semaine

- 10,8% une fois par mois

- 11,1% lors des grandes fêtes

- 46,1% occasionnellement

- 16,4% jamais

Réponses des pratiquants réguliers (hebdomadaires et mensuels)

- 43% y assisteraient chaque semaine

- 23,4% une fois par mois

- 7,8% lors des grandes fêtes

- 17,6% occasionnellement

- 8,2% jamais

III - LES COMMENTAIRES DE PAIX LITURGIQUE

1/ Le premier enseignement de ce sondage est une nouvelle confirmation de tous les précédents sondages réalisés par des organismes professionnels et indépendants sur la question de la liturgie traditionnelle de l'Eglise (voir [site de Paix Liturgique](#)). En Grande-Bretagne aussi, comme partout ailleurs, une partie substantielle des catholiques assisterait volontiers à la célébration de la forme extraordinaire du rite romain si elle avait lieu au sein même de LEUR paroisse.

Ce sondage est un élément nouveau qui confirme en effet toutes les études menées sur cette question... Celui qui a des yeux, qu'il voie... Celui qui a des oreilles, qu'il entende...

Sauf qu'on dépasse la réponse centrale habituelle des sondages précédents, qui apprend qu'environ un tiers des pratiquants réguliers assisteraient volontiers

toutes les semaines à la messe traditionnelle célébrée dans leur paroisse. En Angleterre, c'est 43% des pratiquants réguliers qui assisteraient à la messe traditionnelle tous les dimanches, si elle était célébrée dans leur paroisse (l'Angleterre dépasse l'Italie, où l'on avait pour l'instant la proportion record de 40 % des pratiquants réguliers répondant qu'ils assisteraient à la messe traditionnelle toutes les semaines si elle leur était offerte). Et même, parmi les pratiquants britanniques (hebdomadaires et mensuels cumulés), ce ne sont pas loin de 66,4 % (2 pratiquants sur 3) - en Italie, ils sont 63% - qui aimeraient bénéficier des bienfaits du Motu Proprio.

Quand on s'aperçoit (question 2) que 60 % des catholiques ne sont pas au courant de l'existence du Motu Proprio, on imagine aisément que les 66,4 % de pratiquants ci-dessus verraient leur proportion augmenter encore...

2/ Le deuxième enseignement de cette étude est la confirmation de ce qu'en Grande-Bretagne aussi, l'écrasante majorité des fidèles trouvent absolument normale la coexistence pacifique des deux formes du rite romain dans le cadre paroissial.

Ce qui n'est qu'à demi surprenant : les catholiques anglais, longtemps persécutés comme « papistes », le sont effectivement de manière particulière. Et en Grande Bretagne comme ailleurs, le souhait des fidèles de voir appliqué le Motu Proprio semble proportionnel à l'opposition que ce texte du Pape suscite chez la plupart des évêques. Il est notable en effet de relever à travers cette étude le manque de prise de la hiérarchie avec les réalités qui l'entourent.

Seuls 21 % des fidèles ne trouvent pas normal la coexistence pacifique des deux formes du rite romain. Ce chiffre pourrait d'ailleurs diminuer si plus de fidèles (que les 39,4 % actuels) connaissaient les dispositions du Motu Proprio de Benoît XVI. On peut en effet légitimement penser que parmi ces 21 %, certains croient ce qu'on leur a si longtemps répété, à savoir que cette liturgie serait plus ou moins « interdite »...

En Grande Bretagne comme ailleurs, l'argument tiré de l'absence d'intérêt des fidèles à l'application du Motu Proprio est déloyal car lorsqu'on demande leur avis aux fidèles dans une enquête d'opinion, les résultats sont bien différents de ceux que l'on obtient quand on se contente de parler en leur nom... en se gardant bien de les consulter.

3/ Seules cinq messes dominicales hebdomadaires (FSSPX incluse) sont célébrées selon la forme extraordinaire du rite romain en Écosse (voir notre **lettre n°227**). Du coup, les résultats de ce sondage comparés à la situation des fidèles sont accablants pour l'épiscopat écossais. *Quid* de l'écoute attentive des signes des temps ? Messeigneurs, avez-vous lu le Concile ?

4/ Un clin d'œil à propos de « l'indult Agatha Christie » ; celui-ci a permis dès 1971, la célébration du missel de 1965 avec ses modifications de 1967 (et non de 1962 comme c'est le cas dans Summorum Pontificum et préalablement dans Ecclesia Dei). On aurait pu penser que cette forme édulcorée, modernisée du missel du Bienheureux Jean XXIII de 1962 aurait été plus facilement acceptée par les évêques britanniques et par la suite, aurait pu favoriser un certain rayonnement d'une liturgie plus classique dans un contexte postconciliaire...Or, il n'en fut rien, les évêques britanniques ne voyant guère de différence substantielle entre la liturgie de 65 et celle de 62. Point besoin d'insister lourdement auprès de ceux qui estiment naïvement que célébrer selon 1965 plutôt que selon 1962 serait plus facilement accepté dans les diocèses. Sans parler de la naïveté, abyssale cette fois, de cette poignée de militants de la célébration de la liturgie de Paul VI en latin (<http://proliturgia.pagesperso-orange.fr/>).

5/ Mais par-dessus tout, ce nouveau sondage souligne l'étonnante incapacité du point de vue de la communication - dans la meilleure des interprétations - de l'épiscopat, en l'espèce britannique : trois ans après la publication du Motu Proprio du 7 juillet 2007, 40 % seulement des pratiquants en sont informés. Mais il faut appeler les choses par leur nom, surtout dans un domaine si grave, celui de la vie liturgique et sacramentelle : en Angleterre comme ailleurs, c'est bien d'aveuglement pastoral devant les attentes des fidèles, un aveuglement épiscopal, ici encore, scientifiquement chiffré et mesuré.

On finit par se demander si les évêques n'auraient pas besoin d'un autre concile, réellement pastoral celui-là, dédié à l'écoute des "Silencieux de l'Église"...

6/ Une remarque finale : en raison du faible taux de catholiques dans le pays (13%), ce sondage a nécessité de consulter d'avantage de monde que d'habitude (6153 personnes) pour s'appuyer sur un nombre représentatif de personnes se reconnaissant "catholiques". Ce sondage est donc le plus onéreux de ceux que nous avons commandités. Il a coûté la somme de 10 000 € TTC. Si vous souhaitez participer à son financement et nous permettre de continuer notre travail d'information, vous pouvez adresser votre don à Paix liturgique, 1 allée du Bois Gougenot, 78290 CROISSY-SUR-SEINE en libellant votre chèque à l'ordre de Paix liturgique ou par virement : IBAN : FR76 3000 3021 9700 0500 0158 593 - BIC : SOGEFRPP.

ANNEXE A PROPOS DE L'INDULT "AGATHA CHRISTIE"

Nous reproduisons ici les informations diffusées par Le Baptistère, n° 17, d'octobre 2005

(http://www.amdg.asso.fr/formation/format_indultachristie_lb.htm)

Requête pour demander le maintien de la Messe traditionnelle

(Cet appel a été lancé par de nombreuses personnalités (catholiques ou non) et publié par le Times le 6 juillet 1971. Traduction la Documentation Catholique)

L'un des axiomes de la publicité contemporaine, aussi bien religieuse que profane, est que l'homme moderne en général, et les intellectuels en particulier, sont désormais pleins d'intolérance pour toutes les formes de la tradition et n'aspirent qu'à les supprimer pour les remplacer par quelque chose d'autre.

Mais comme bien d'autres affirmations de nos machines à publicité, un tel axiome est faux. Aujourd'hui, tout comme dans le passé, les hommes cultivés sont à l'avant-garde chaque fois qu'il s'agit de reconnaître la valeur de la tradition, et ils sont les premiers à sonner l'alarme lorsqu'elle est menacée.

Si quelque décret déraisonnable devait ordonner la destruction complète ou partielle des basiliques ou des cathédrales, ce seraient évidemment les hommes cultivés quelles que soient leurs croyances personnelles qui se dresseraient, pleins d'horreur, pour s'opposer à une telle possibilité.

Or, c'est un fait que ces basiliques et ces cathédrales ont été bâties pour la célébration d'un rite qui, il y a quelques mois encore, représentait une tradition vivante. Nous voulons parler de la messe catholique romaine. Pourtant, si l'on en croit les dernières informations en provenance de Rome, il existe un plan destiné à supprimer cette messe dès la fin de cette année.

En ce moment, nous n'envisageons pas l'expérience religieuse et spirituelle de millions de personnes. Le rite en question, dans son magnifique texte latin, a également inspiré quantité d'œuvres d'art inestimables, non seulement des œuvres mystiques, mais aussi des œuvres de poètes, philosophes, musiciens, architectes, peintres et sculpteurs, dans tous les pays et à toute les époques. Il appartient ainsi à la culture universelle aussi bien qu'aux hommes d'Eglise et aux chrétiens pratiquants.

Dans la civilisation matérialiste et technocratique qui menace de plus en plus la vie de l'âme et de l'esprit dans son expression créatrice originale — la parole, — il semble particulièrement inhumain de priver l'homme de formes verbales dans l'une de ses plus grandioses manifestations.

Les signataires de cet appel, qui est entièrement œcuménique et apolitique, proviennent de toutes les branches de la culture moderne en Europe ou ailleurs. Ils désirent attirer l'attention du Saint-Siège sur l'effrayante responsabilité qu'il encourrait dans l'histoire de l'esprit humain s'il refusait de permettre la survie de la messe traditionnelle, même si ce n'était que côte à côte avec d'autres formes liturgiques.

Signataires :

Harold Acton, Vladimir Ashkenazy, John Bayler, Lennox Berkeley, Maurice Bowra, Agatha Christie, Kenneth Clark, Nevill Coghill, Cyril Connolly, Colin Davis, Hugh Delargy, Robert Exeter, Miles Fitzalen-Howard, Constantine Fitzgibbon, William Glock, Magdalen Gofflin, Robert Graves, Graham Greene, Ian Greenless, Joseph Grimond, Harman Grisewood, Colin Hardie, Rupert Hart-Davis, Barbara Hepworth, Auberon Herbert, John Jolliffe, David Jones, Osbert Lancaster, F.R. Leavis, Cecil Day Lewis, Compton Mackenzie, George Malcolm, Max Mallowan, Alfred Marnau, Yehudi Menuhin, Nancy Mitford, Raymond Mortimer, Malcolm Muggeridge, Iris Murdoch, John Murray, Sean O'Faolain, E.J. Oliver, Oxford and Asquith, William Plomer, Kathleen Raine, William Rees-Mogg, Ralph Richardson, John Ripon, Charles Russell, Rivers Scott, Joan Sutherland, Philip Toynbee, Martin Turnell, Bernard Wall, Patrick Wall, E.I. Watkin, R.C. Zaehner

Réponse de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements (traduction du Baptistère)

SACRA CONGREGATIO PRO CULTU DIVINO

E Civitate Vaticana,

Die 5 November 1971

Prot. N. 1897/71

Éminence,

Sa Sainteté le Pape Paul VI, par une lettre du 30 octobre 1971, a donné les facultés spéciales au secrétaire soussigné de la Sacré Congrégation d'informer Votre Éminence, en tant que Président de la Conférence Épiscopale d'Angleterre et du Pays de Galles, des points suivants concernant l'Ordo de la Messe :

1. Considérant les besoins pastoraux exposés par Votre Éminence, Il autorise les Ordinaires d'Angleterre et du Pays de Galles à permettre à certains groupes de croyants à des occasions particulières de participer à la Messe célébrée selon les Rites et les textes de l'Ancien Missel Romain.

L'édition du Missel à utiliser pour ces occasions devra être celle publiée par un décret de la Sacré Congrégation pour les Rites (27 janvier 1965), et avec les modifications indiquées dans l'Instructio altera (4 mai 1967).

Cette faculté peut être accordée à condition que ces groupes fassent la demande pour des raisons de dévotion véritable, et que cette permission ne dérange pas ou n'altère pas la Communion Ecclésiale des fidèles. Pour cette raison, la permission est limitée à certains groupes en des occasions spéciales ; pour la Messe paroissiale et d'autres Messes de Communautés, l'ordinaire de la Messe selon le nouveau Missel romain devra être utilisé. L'eucharistie est le sacrement de l'Unité, il est nécessaire que l'utilisation de l'Ordo

Missae dans sa forme ancienne ne soit pas un signe ou une cause de division dans la communauté catholique. Pour cette raison, l'accord des Évêques de la Conférence Épiscopale, quant à la façon dont cette faculté pourra être exercée dans cette région, devra garantir l'unité.

2. Les prêtres qui occasionnellement souhaitent célébrer la Messe selon l'édition mentionnée du Missel Romain peuvent faire ainsi avec le consentement de leur Ordinaire et selon les normes mentionnées par

celui-ci. Quand ces prêtres célèbrent la Messe en public et souhaitent employer les rites et les textes de l'ancien Missel, les conditions et les limites mentionnées ci-dessus pour la célébration par certains groupes à des occasions particulières doivent être respectées.

Avec l'assurance de mon profond respect,

Sincèrement dans le Christ,

A. Bugnini, Secrétaire de la Sacré Congrégation pour le Culte Divin.

Ajoutons que dans l' « histoire » de la Messe traditionnelle, cet Indult « Agatha Christie » est très certainement le premier pas que fit Rome officiellement envers les catholiques attachés à la Messe de Saint Pie V, et ce quelques mois après l'entrée en vigueur du Nouveau Missel...